

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 28 (1998)
Heft: 7-8

Artikel: Formule pilote à Sierre
Autor: Preux, François de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VS

Formule pilote à Sierre

Sierre et sa région offrent une nouvelle forme d'habitat aux seniors: Domino, un appartement partagé, avec encadrement médico-social.

Le maintien à domicile est la priorité du Centre médico-social régional de Sierre qui a développé un important service de soins et d'aide pour les personnes âgées. Le CMS propose aujourd'hui une forme nouvelle et complémentaire d'habitat: un appartement qui offre un espace collectif et des pièces privées, ainsi que des prestations médico-sociales fournies en fonction des besoins des locataires. L'unité pilote qui accueille quatre personnes en ce début juin 1998, se situe à l'entrée ouest de la ville, non loin du centre, dans un ensemble d'immeubles neufs construits sur le site de Maison Rouge.

Lieu de partage

«Nous poursuivons depuis les années septante une réflexion sur l'habitat des personnes âgées, explique H.-Michel Hagmann, directeur du CMS, dans l'idée de mettre à leur disposition des lieux de vie adaptés à leurs besoins et intégrés dans leur quartier ou leur village.»

Par la grâce de la manne fédérale, les années quatre-vingt furent celles de la construction, dans les délais légaux impartis, des établissements médico-sociaux; cependant, le taux de placement en Valais est inférieur de beaucoup à la moyenne suisse. Le projet sierrois, qui offre une solution intermédiaire entre le domicile privé et le placement en institution, se réalise aujourd'hui dans le cadre d'un nouveau complexe immobilier. Le CMS a conçu un appartement pilote qui préserve la sphère intime de chacun tout en offrant des espaces communs. Chaque locataire dispose d'une pièce meublée avec ses objets

personnels, équipée de prises radio, télévision et téléphone. Et tous partagent la cuisine, la salle à manger et le salon, aménagés par le CMS. Pour un plus grand confort, l'une des salles d'eau est de plain-pied.

Une décision difficile

Le CMS, qui assure le suivi d'un millier de personnes dans la région de Sierre, a mené une enquête pour tester son projet. «Le concept a éveillé beaucoup d'intérêt, mais déménager est une décision difficile à prendre», constate H. Michel Hagmann. Responsable des services de maintien à domicile, Christine Lorenz rapporte quelques motivations incitant à franchir le pas: un besoin plus important de sécurité sur le plan physique ou psychologique, le sentiment de solitude suite à la mort d'un conjoint, la crainte d'être un poids pour les proches, la diminution de l'autonomie à cause d'une maladie chronique liée à l'âge ou à un handicap.

Loyers modestes

Cette forme d'habitat, qui rompt la solitude et favorise l'échange, béné-

ficie en tout temps de l'encadrement du CMS. Les locataires peuvent faire appel, de jour et de nuit, aux soins infirmiers, aux services de l'aide familiale et prestations de l'auxiliaire de vie, aux repas à domicile, à un soutien social et aux conseils de santé, ainsi qu'aux activités proposées par Pro Senectute et aux services bénévoles de Pro Socio.

Le loyer mensuel varie entre Fr. 450.- et Fr. 650.- par personne et les prestations d'aide sont facturées individuellement.

«Le fait que l'appartement se situe dans un ensemble architectural de 78 appartements favorise les contacts sociaux entre les générations», remarque Isabelle Pralong, responsable du projet Domino. D'autres appartements intégrés sont à l'étude dans différents quartiers de Sierre, mais aussi dans les villages de la région. Le plus avancé se situe à Vissoie, dans le val d'Anniviers. Domicile Nouvelle Option veut permettre aux villageois comme aux citadins de demeurer en «territoire connu» et de maintenir les liens avec leur communauté.

François de Preux

